



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des affaires juridiques
et institutionnelles

Affaire suivie par :
BOURDET Matthieu
Téléphone : 05 61 55 66 06
daji.elections@univ-tlse.fr



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III**
PAUL SABATIER

**Décision portant recevabilité des candidatures
- Election des représentants des personnels et
des usagers au conseil d'administration-
Scrutin du 12-13 décembre 2023.**

Décision n° 2023-JMB-140

LE PRÉSIDENT

- Vu** le code de l'éducation dans sa partie législative et notamment ses articles L.711-1, L.712-1, L.712-6, L.719-1 à L.719-3 et L.762-1;
- Vu** le code de l'éducation dans sa partie réglementaire et notamment ses articles D.719-1 à D.719-40 ;
- Vu** le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu** le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction Publique de l'Etat ;
- Vu** le guide électoral de la DGESIP publié le 7 janvier 2021 ;
- Vu** la délibération n°2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet ;
- Vu** les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ;
- Vu** la décision-cadre 2021-JMB-073, en date du 26 mai 2021, pour l'organisation du vote électronique ;
- Vu** la délibération 2020/01-CA-003, en date du 20 janvier 2020 portant le professeur Jean-Marc BROTO à la présidence de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;
- Vu** l'avis du comité social d'administration d'établissement du 14 avril 2023 pour l'organisation des élections des conseils centraux par scrutin électronique ;
- Vu** les consultations du comité électoral consultatif réuni jeudi 21 septembre 2023 et jeudi 12 octobre 2023.

Vu la décision n°2023-JMB-100 portant organisation des élections des représentants des personnels et des usagers au conseil d'administration, au conseil de la formation et de la vie universitaire et à la commission recherche – scrutin du 12 et 13 décembre 2023.

DECIDE

Article 1 : Déclaration de recevabilité des candidatures au conseil d'administration

Après s'être assuré de la régularité des candidatures et du consentement des candidats, avoir constaté le dépôt avant l'expiration du délai et contrôlé les pièces jointes, les candidatures suivantes sont déclarées recevables.

Collège A

Représentants des professeurs et personnels assimilés

ALLIANCE RÉUSSITES	ENSEMBLE [ON VA PLUS LOIN]
<ol style="list-style-type: none">1. BERRY Isabelle2. ROLS Jean-Luc3. GOMEZ-SIMON Montserrat4. MARTIN François5. SEDES Florence6. PARRA Thierry7. COUDERC Bettina8. SERRANO Elie	<ol style="list-style-type: none">1. RAUZY Odile2. DESTAINVILLE Nicolas3. CARCASSES Myriam4. GAYRAUD Thierry5. GEOFFROY Sandrine6. GREGOIRE Michel7. GATIGNON – TURNAU Anne-Laure8. BUSCAIL Louis
L'UNIVERSITÉ D'ABORD	
<ol style="list-style-type: none">1. DAVEZAC Noémie2. CAPPONI Sylvain3. SIBILLA Michelle4. GUIARD Bruno5. PRATS Anne Catherine6. MARTY Jean-Daniel7. BELENGUER Pascale8. COHEN Serge	

Collège B

Représentants des autres enseignants-chercheurs, des enseignants et personnels assimilés

ALLIANCE RÉUSSITES	ENSEMBLE [ON VA PLUS LOIN]
<ol style="list-style-type: none">1. HAMDY Safouane2. CONTE-LACAZETTE Caroline3. TEYSSIÉ Cédric4. LAURENS Claire5. DARROZES José6. REMY-EL BOUSTANI Florence7. CANCEILL Thibault8. SEVERAC-CAUQUIL Alexandra	<ol style="list-style-type: none">1. RAYNAL Mathieu2. CAZALBOU Sophie3. BORDEAU Guillaume4. BARDOU Fabienne5. VIDAL Thierry6. CARA Sylvie7. MARCHAL Frédéric8. LETISSE Valérie
<p data-bbox="347 1064 667 1093" style="text-align: center;">L'UNIVERSITÉ D'ABORD</p> <ol style="list-style-type: none">1. DUMAS Fabrice2. PICARD Christelle3. DESMOULIN Franck4. JEAN-AMANS Carole5. BARDAN Gérald	

Collège BIATSS

<p style="text-align: center;">ALLIANCE RÉUSSITES</p> <ol style="list-style-type: none">1. SADLAN Caroline2. MARQUES-PRIETO Simon3. BOURGAILH Florence4. AZEMA Philippe5. FERRIOL Jessica6. POUZAC Cyril	<p style="text-align: center;">CGT</p> <ol style="list-style-type: none">1. NAVARRE Florent2. LOPEZ Joëlle3. PUYOOU Franck4. VIRENQUE Karine5. BERMUDES Patrick6. SERIOT Sandrine
<p style="text-align: center;">ENSEMBLE [ON VA PLUS LOIN]</p> <ol style="list-style-type: none">1. MARTIN-LACROIX Valérie2. ROYER François3. DUSTOU Brigitte4. HUC Olivier5. HUMEAU Audrey6. ORIOLA Bernard	<p style="text-align: center;">L'UNIVERSITÉ D'ABORD</p> <ol style="list-style-type: none">1. DE BERRANGER Gilles2. ROUABI Myriam3. BACHELARD-CHAZALETTE Philippe4. COURDES Johanna5. RAFFAELE Éric6. VERDON Carole
<p style="text-align: center;">SNPTES - UNSA</p> <ol style="list-style-type: none">1. SEINE Grégory2. BOUCAYRAND Carole3. DE PARSEVAL Philippe4. ROUTABOUL Corinne5. DORIGNAC René6. DULUARD Sandrine	

Collège Usagers

BOUGE TA FAC AVEC L'AGEMP x E=MC2

1. PRECHNER Eden
2. RAMAEN Mattéo
3. FONTBOSTIER Manon
4. BRIDE Lucas
5. BONNIN-GROUSSET Léa
6. AUTHIER Michel
7. CHARLES Laëtitia
8. ALEMANY Kylian
9. BERGIA Coralie
10. TAMOUKH Jalaeddine
11. ENDELIN Clélia
12. BLOTTIN Rémi

UNI : POUR L'EXCELLENCE ET TA RÉUSSITE !

1. TRAVERSAZ Egan
2. VAUTIER Maëva
3. VIGNEAUX Arthur
4. BARCELO Fanny
5. NAIF Faouzi
6. ODRIOZOLA Sian
7. LE BECQ Thomas

L'UNION ÉTUDIANTE : POUR UNE UNIVERSITÉ SOCIALE, ÉCOLOGIQUE ET ÉMANCIPATRICE

1. CORDAHI Agathe
2. BEDEL Quentin
3. HERRATI Saveria
4. COUSIN Enzo
5. SERRAT Angèle
6. MELLIER Baptiste
7. MIQUEU PETIT Justine
8. LE FLOCH Erwan
9. FERRAND Zoé
10. CORDAHI Maxime
11. GHABRI Maram

LE POING LEVÉ

1. MALCOEFFE Dorian
2. ETCHPARE Elena
3. GAUTRAND Mattis
4. BONNAMY Lucie
5. LEVENT Esteban
6. BOIL Yona
7. JABER Omar
8. DURAND Annouk
9. MENDEZ Vincent

Article 2 : Exécution

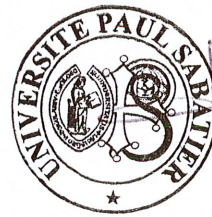
Le président de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : Publicité

La présente décision est transmise à la rectrice de région académique, chancelière des universités. Elle est affichée avec les professions de foi sur tous les sites de l'Université Toulouse III Paul Sabatier. Elle fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.

Fait à Toulouse, le 30 novembre 2023

Le président de l'université Toulouse III – Paul Sabatier,



Jean-Marc BROTO